



# Église Notre-Dame-des-Champs

## Sommaire

<b>Introduction</b>	1
<b>L'évolution du quartier de l'église</b>	2
L'agriculture comme première activité dominante	
La villégiature s'impose	
L'essor de la banlieue	
Les commerces et services	
<b>La paroisse Notre-Dame-des-Champs</b>	5
<b>La réforme liturgique</b>	7
Un culte renouvelé	
De nouvelles façons de construire	
Une architecture plus libre	
<b>Les architectes : D'Astous et ses collaborateurs</b>	8
Une formation hors du commun	
Les débuts	
Une période faste pour la construction au Québec : 1950 et 1960	
Un dernier projet d'envergure	
Un rythme plus lent : les décennies 1980 et 1990	
<b>L'église Notre-Dame-des-Champs</b>	11
La construction (1962-1963) et l'inauguration	
Une architecture audacieuse	
Une œuvre d'exception	
Description	
Constantes et précédents	
Sources d'inspiration : des parentés possibles	
Wright ou Nazareth : encore des hypothèses	
Une église qui ne laisse personne indifférent	
<b>La toiture de l'église Notre-Dame-des-Champs</b>	17
L'utilisation du bardeau de cèdre	
L'urgence du remplacement de la toiture	
<b>Annexe 1</b>	18
<b>Annexe 2</b>	19
<b>Annexe 3</b>	20
<b>Bibliographie</b>	21

## Introduction

L'église catholique Notre-Dame-des-Champs a été construite en 1962-1963 à Repentigny dans la banlieue est de Montréal. Elle dessert un quartier résidentiel datant principalement des années 1950, situé à l'extrémité ouest de la ville. Cette église est une œuvre d'exception dans la production architecturale québécoise, et son concepteur, Roger D'Astous, est l'un des architectes les plus créatifs et talentueux que le Québec ait connus.

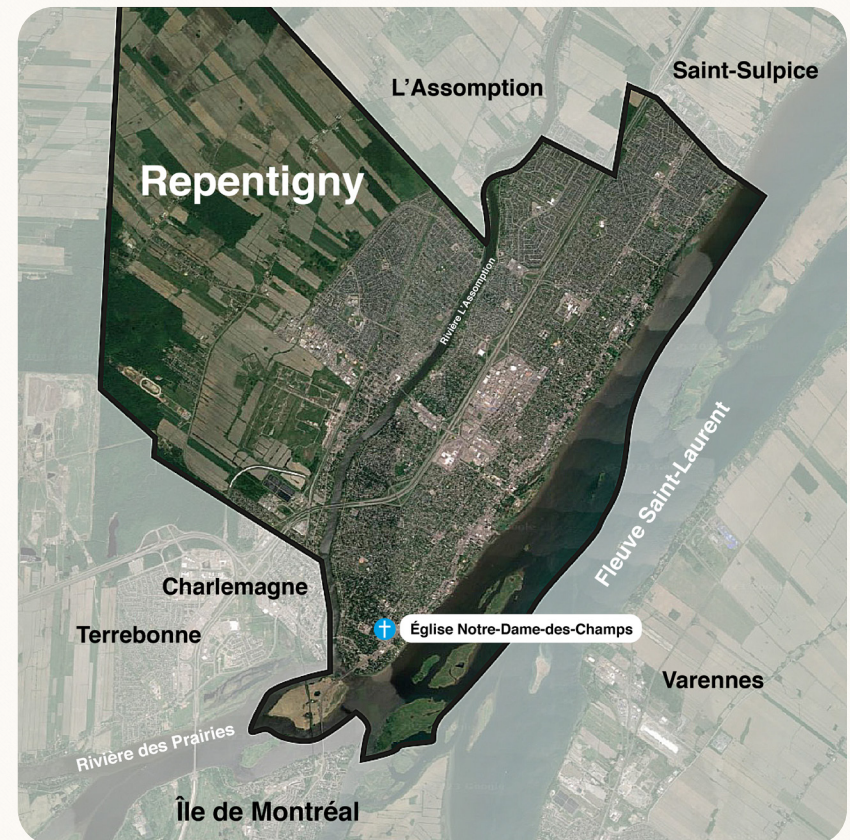
L'église voit le jour au moment où s'opèrent d'importants changements dans la manière de concevoir et d'aménager les lieux de cultes, ici et ailleurs. Ainsi, au courant des années 1950 et 1960, l'architecture religieuse au Québec cherche à s'éloigner de la tradition et à faire émerger de nouvelles configurations. La forme inédite de l'église Notre-Dame-des-Champs et le contexte de renouveau architectural dans lequel elle s'inscrit en font un important marqueur temporel et spatial.

Église Notre-Dame-des-Champs. Vue arrière.



© Continuité, s.d.

Localisation de l'église dans la ville de Repentigny.



© Google Maps, 2023.

## L'évolution du quartier de l'église

L'église Notre-Dame-des-Champs se situe dans un quartier de la ville de Repentigny dont le développement s'est effectué en trois étapes importantes : l'agriculture, la villégiature et l'essor de la banlieue.

Autrefois, la pointe de la ville se distingue surtout par son caractère agricole, et les gens du coin identifient l'endroit comme la *pointe Deschamps*<sup>1</sup>. Au début des années 1900, avec l'afflux croissant de villégiateurs, on commence à employer le nom *Repentigny-les-Bains* pour désigner l'endroit<sup>2</sup>, et cette appellation persistera jusqu'à la fondation de la paroisse Notre-Dame-des-Champs à la fin des années 1950<sup>3</sup>. Finalement, la création de la paroisse représente un jalon important dans le développement de Repentigny puisqu'elle vient en quelque sorte officialiser l'urbanisation entamée au début des années 1950.

L'identité du quartier change donc considérablement au fil des ans. Voyons maintenant un peu plus en détail cette évolution et les facteurs qui ont contribué à façonner le quartier.

### L'agriculture comme première activité dominante

La famille Deschamps joue un rôle crucial dans le développement du secteur, et ce, dès 1746, date à laquelle Claude Hunault dit Deschamps achète une partie du territoire qui correspond à la pointe de Repentigny<sup>4</sup>. Plusieurs de ses descendants contribuent aussi à façonner les lieux : ils sont tour à tour agriculteurs, passeurs d'eau, exploitants de commerces liés aux activités de villégiature (restauration, location de chalets, propriétaire de plage) ou encore directement impliqués dans le domaine de l'immobilier. Le territoire de la pointe Deschamps demeure cependant presque exclusivement dédié à l'agriculture jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

### La villégiature s'impose

Le début des années 1900 est marqué par le début de la villégiature sur la pointe Deschamps, à la faveur du développement de nouveaux moyens de transport. L'arrivée de la bourgeoisie de Montréal en quête de paysages bucoliques, d'air frais et de quiétude augmente la popularité des résidences d'été en bordure du fleuve et de la rivière L'Assomption<sup>6</sup>, et entraînera notamment la construction de la chapelle d'été Notre-Dame-du-Bon-Secours en 1925<sup>7</sup>.

En effet, la ligne de tramway qui se rend jusqu'à l'extrémité est de l'île de Montréal est achevée en 1897. À partir du Bout-de-l'île, les premiers estivants gagnent alors la campagne de Repentigny à bord d'embarcations. La villégiature prend toutefois son envol avec l'ouverture du pont ferroviaire Laurier en 1904. Ce pont, qui fait le lien entre l'île de Montréal et Charlemagne, est équipé de passerelles pour piétons et voitures.

Localisation de l'église dans le quartier.



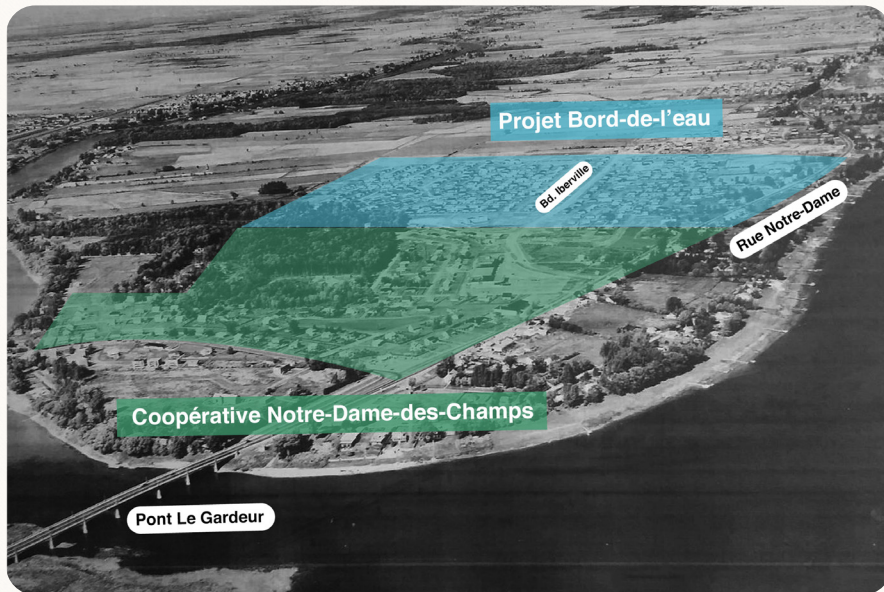
© Google Maps, 2023.

Estivants à la plage Philippe (rivière L'Assomption) dans les années 1930.



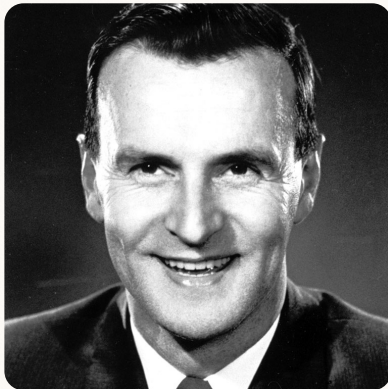
© MRC de L'Assomption, s.d.

Le quartier et les deux lotissements en 1960.



© Laurent Deschamps, 1960.

Jean Deschamps.



© Université de Montréal, s.d.

La construction en 1921 du pont Reed-Grenier, qui relie Charlemagne à Repentigny, permet également d'intensifier l'afflux de villégiateurs dans le secteur. Finalement, c'est l'aménagement du pont Le Gardeur en 1938 (aujourd'hui le pont Jean-Baptiste-Legardeur) qui rehausse véritablement l'importance des activités de villégiature sur la pointe puisqu'il raccorde directement Repentigny à Montréal, tout en favorisant la circulation automobile.

### L'essor de la banlieue

Ce n'est qu'au début des années 1950 que de profondes transformations s'amorcent dans le quartier et que la villégiature, qui forgeait l'identité de la pointe, commence à s'essouffler. Les années 1950 sont marquées par un boom démographique et immobilier dans la ville de Repentigny. Cette évolution s'entame d'abord dans le quartier de l'église Notre-Dame-des-Champs avant de s'étendre progressivement vers l'est de la municipalité.

Le développement du quartier s'opère en deux temps, soit avec la coopérative d'habitation et le projet Bord-de-l'eau. En 1949, Jean Deschamps, qui souhaite développer un lot sur la terre héritée de son père<sup>8</sup>, crée la Coopérative d'habitation Notre-Dame-des-Champs. Professeur puis directeur à HEC Montréal, ce dernier sera notamment sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec dans les années 1960 et délégué général du Québec à Paris la décennie suivante. Pour réaliser son projet immobilier, Jean Deschamps approche confrères et amis, et la construction des premières maisons a lieu vers 1952. Il s'agit du premier programme d'urbanisme à Repentigny, et sa mise en œuvre annonce la fin de la vocation agricole du quartier<sup>9</sup>. Mentionnons que l'école Notre-Dame-des-Champs ouvre ses portes en 1957 pour répondre aux besoins de la nouvelle coopérative d'habitation. La deuxième phase d'urbanisation du quartier, le projet Bord-de-l'eau, est quant à elle réalisée par la compagnie Iberville Construction inc., et l'école Jean XXIII, destinée à desservir cette nouvelle partie du quartier, est achevée en janvier 1959. Ainsi, ces deux projets sont les tout premiers ensembles résidentiels planifiés de Repentigny<sup>10</sup>.

La paroisse Notre-Dame-Des-Champs est fondée en 1957, soit en même temps que Repentigny obtient son statut de ville. Ces événements sont la conséquence de l'importante croissance démographique du secteur. L'église Notre-Dame-des-Champs est ensuite érigée, en 1962-1963, sur une parcelle située à la rencontre de ces deux lotissements.

Dans les années qui suivent, on assiste à des ventes successives des terres agricoles situées autour du quartier de l'église, ce qui permet de poursuivre l'étalement de la ville vers l'est. Vers la fin des années 1960, l'achèvement du tronçon de l'autoroute 40 passant par Repentigny stimule le développement immobilier long de son tracé. Ainsi, au cours de la décennie suivante, de nouveaux quartiers de maisons unifamiliales, semblables à celui de l'église, apparaissent le long de l'autoroute et viennent compléter l'urbanisation de la partie ouest de Repentigny.

### Les commerces et services

Le boom démographique que connaît le quartier dans les années 1950 a pour effet de stimuler l'implantation de nouveaux services et commerces au tournant des années 1960. La construction du centre commercial Place Repentigny en 1959 et l'établissement de l'hôpital Le Gardeur en 1961 en sont deux exemples. Soulignons ici que les pressions exercées par Jean Deschamps ne sont pas étrangères à leur arrivée sur la pointe, comme ce fut le cas auparavant pour la construction de l'école Notre-Dame-des-Champs et la fondation de la paroisse<sup>11</sup>. Somme toute, les années 1950 et le début des années 1960 constituent un moment charnière dans le développement du quartier, à l'instar de bien des villes de banlieue au Québec.

<sup>1</sup> En référence à la famille qui exerça une influence soutenue sur cette zone.

<sup>2</sup> Laurent Deschamps, *Famille Deschamps de la pointe de Repentigny*, L'Assomption, Point du jour, 2018, p. 17.

<sup>3</sup> Pierre-Louis Lapointe et Claire Poitras, « Repentigny », *L'Encyclopédie canadienne*, [En ligne], 2006, modifié en 2015, [https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/repentigny-1/]. (Consulté le 18 mars 2023).

<sup>4</sup> Laurent Deschamps, *op. cit.*, p. 9.

<sup>5</sup> Il s'agissait d'une production agricole surtout destinée à la consommation domestique ou locale.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>7</sup> Cette petite chapelle fut déplacée en 1938 lors de la construction du pont Le Gardeur, puis détruite en 1988.

<sup>8</sup> Armand Longpré, *Les quinze ans de Notre-Dame-des-Champs*, Repentigny, [s.é.], 1972, p. 36.

<sup>9</sup> Laurent Deschamps, *op. cit.*, p. 387.

<sup>10</sup> Armand Longpré, *op. cit.*, p. 36.

<sup>11</sup> Laurent Deschamps, *op. cit.*, p. 386.

L'ouest de Repentigny en 1977.



© Ministère des Ressources naturelles, 1977.

## La paroisse Notre-Dame-des-Champs

Avec l'établissement de la Coopérative d'habitation Notre-Dame-des-Champs et du projet Bord-de-l'eau au courant des années 1950, la pointe de Repentigny se développe rapidement, et sa population augmente de manière fulgurante. Le secteur comprend pas moins de 450 familles en 1957 contre 30 seulement en 1951, soit un an avant la construction des premières maisons de la coopérative<sup>12</sup>. La fondation d'une nouvelle paroisse desservant la pointe était devenue inévitable.

Les démarches pour créer une paroisse commencent en 1955 lorsque Jean Deschamps rencontre le cardinal Paul-Émile Léger pour lui formuler cette demande particulière : « Au rythme où vous fondez de nouvelles paroisses dans le diocèse de Montréal, je voudrais que vous réserviez le nom de Notre-Dame-Deschamps comme appellation pour une future paroisse à Repentigny »<sup>13</sup>. Selon le curé fondateur Armand Longpré, le nom proposé par Jean Deschamps s'inspire de la rue sur laquelle il demeure (rue Notre-Dame) et de son propre nom de famille (qui désigne aussi le territoire de la future paroisse, à savoir la pointe Deschamps)<sup>14</sup>. Deux ans plus tard, la demande est acceptée par le cardinal Léger (avec une légère modification cependant), et la fondation de la paroisse se concrétise.

L'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Champs en juin 1957 provoque la fragmentation de la paroisse de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, qui est jusqu'alors la seule à desservir le territoire de Repentigny, et ce, depuis sa fondation en 1684<sup>15</sup>. Le mois suivant, en juillet 1957, Armand Longpré est officiellement nommé curé de la nouvelle paroisse par le cardinal Paul-Émile Léger. Peu avant sa nomination, il avait pris la décision de quitter le poste d'enseignant qu'il occupait depuis 19 ans au Collège de l'Assomption pour s'orienter vers le ministère paroissial<sup>16</sup>. Finalement, c'est au cours de ce même mois de juillet qu'a lieu la mise sur pied de la fabrique avec l'élection des huit premiers marguilliers à son conseil. Cette élection se déroule dans la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours.

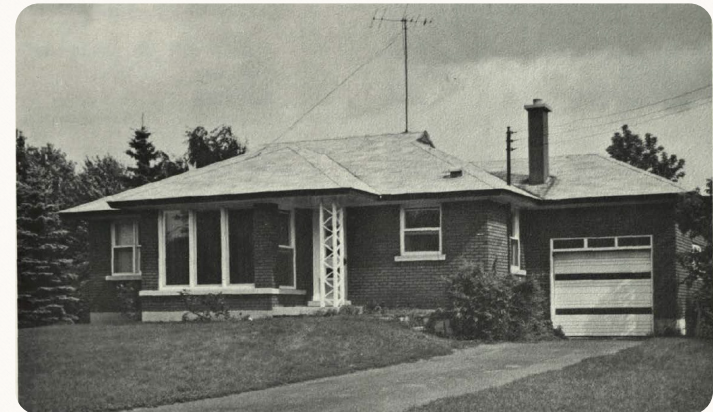
À ses débuts, de 1957 à 1959, la fabrique loue un bungalow situé dans la coopérative d'habitation pour y loger le curé Longpré. Mais lorsque la construction de l'école Jean XXIII est achevée en 1959, celle-ci devient le principal lieu de culte de la paroisse puisqu'elle est positionnée en son cœur<sup>17</sup>. Désirant rapprocher la résidence du curé de la nouvelle école, la fabrique achète en juillet 1959 une maison toute neuve dans le projet Bord-de-l'eau. Une petite chapelle de 25 places est alors aménagée dans le sous-sol de ce nouveau presbytère, situé à quelques pas seulement de l'école. La chapelle peut recevoir la célébration eucharistique quotidienne, et une sacristie avec baptistère y est également aménagée.

Le curé fondateur Armand Longpré.



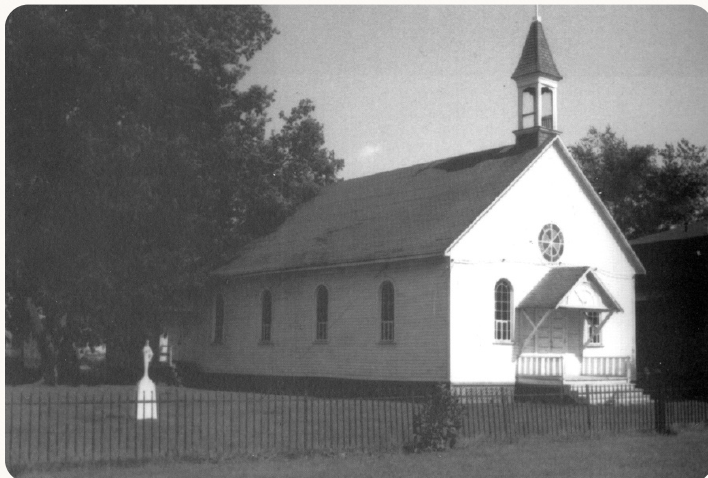
© Paroisse Notre-Dame-des-Champs, 1972.

Premier presbytère situé au 1 rue Des Érables.



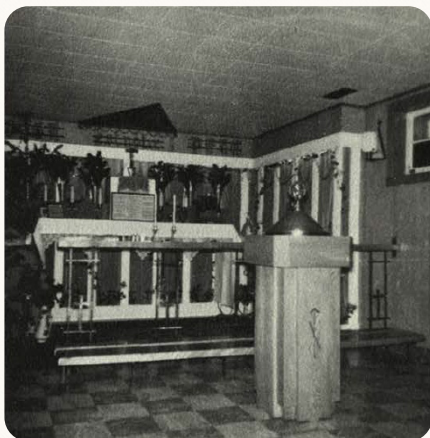
© Paroisse Notre-Dame-des-Champs, 1972.

La chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours (1925).



© Laurent Deschamps, s.d.

Petite chapelle aménagée au sous-sol du deuxième presbytère situé au 195 bd. Iberville.



© Paroisse Notre-Dame-des-Champs, 1972.

Quatre ans seulement après la fondation de la paroisse, la population a presque doublé. Elle passe d'environ 450 familles, lors de sa création en 1957, à pas moins de 900 en 1960<sup>18</sup>. Au départ, le culte a lieu principalement dans la chapelle d'été Notre-Dame-du-Bon-Secours et les gymnases des deux premières écoles du quartier. Cependant, ces endroits deviennent rapidement mal adaptés au nombre croissant de paroissiens, ce qui rend urgente l'érection d'une église<sup>19</sup>. Ainsi, en décembre 1960, une assemblée organisée par la fabrique élit les cinq syndics responsables de sa construction, et le curé Longpré lève la première pelletée de terre le 1er juillet 1962. Depuis la fondation de la paroisse, sept curés se sont succédé. Les voici en ordre chronologique : Armand Longpré, Laurent Cadieux, Richard Marcil, Yves Robert, Christian Lépine, Serge Charbonneau et Georges Pelletier.

---

<sup>12</sup> Laurent Deschamps, *Famille Deschamps de la pointe de Repentigny*, L'Assomption, Point du jour, 2018, p. 391.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Armand Longpré, *Les quinze ans de Notre-Dame-des-Champs*, Repentigny, [s.é.], 1972, p. 36.

<sup>15</sup> Cette paroisse et son église, qui datent de 1725, sont les plus anciennes du diocèse de Montréal.

<sup>16</sup> La troisième école du quartier porte son nom. Elle fut construite en 1962.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>19</sup> *Ibid.*



## La réforme liturgique

L'église Notre-Dame-des-Champs s'inscrit dans une période faste de la construction d'églises au Québec, qui débute au terme de la Seconde Guerre mondiale et qui se prolonge jusqu'à la fin des années 1960. Ce climat d'effervescence, découlant d'une importante croissance démographique, est aussi marqué par un renouvellement de la liturgie au sein de l'Église catholique. Des changements en ce sens avaient déjà commencé à se matérialiser en Europe entre les deux guerres, mais le mouvement de réforme gagne le Québec seulement après la Seconde Guerre mondiale<sup>20</sup>.

Et c'est finalement à l'issue du concile Vatican II, au milieu des années 1960, que les directives de cette grande réforme seront officialisées.

En effet, le concile Vatican II (1962-1965) a comme grand objectif de conférer à l'Église catholique une plus grande ouverture sur le monde contemporain et de revoir le rapport entre officiants et fidèles. À la suite du concile, l'Église prend donc un virage radical, et de profonds changements s'opèrent dans plusieurs sphères de la religion catholique.

### Un culte renouvelé

D'un point de vue liturgique, la réforme vise principalement à mettre en valeur le caractère communautaire de la liturgie, à rapprocher l'église du peuple et à susciter la participation active des fidèles<sup>21</sup>. Parmi les moyens employés, signalons l'adoption de la langue vivante (au détriment du latin) pour le déroulement du culte, et la célébration de la messe face aux fidèles. Il s'agit probablement des changements les plus notables, du moins ceux qui ont eu une plus grande incidence sur l'architecture religieuse<sup>22</sup>.

### De nouvelles façons de construire

Une série de prescriptions seront donc élaborées pour la construction des églises afin de rapprocher les fidèles du prêtre et de favoriser leur participation à la célébration du culte. Comme le précise l'historien de l'architecture Claude Bergeron dans *L'architecture des églises au Québec, 1940-1985*, on privilégie, entre autres, les églises aux dimensions modérées, afin de bien voir et entendre les célébrations ; l'aménagement d'un seul autel, de manière à favoriser l'unicité de l'assemblée ; et la mise en évidence de celui-ci au moyen d'un éclairage accentué ou d'une élévation. On préconise aussi l'avancement du maître-autel vers la nef et le retrait du jubé, afin de rassembler les fidèles près du sanctuaire et de permettre une communion étroite avec le prêtre.

Il demeure toutefois important de marquer la distinction entre ce que l'on identifie comme les deux pôles névralgiques de l'église, à savoir la nef et le chœur. La table de communion et le présanctuaire sont donc employés pour souligner la séparation<sup>23</sup>. Cette distinction doit néanmoins être suffisamment discrète pour maintenir la cohésion entre les deux espaces<sup>24</sup>.

### Une architecture plus libre

Dans la foulée du concile Vatican II, les nouvelles directives établies pour la construction des églises sont toutefois présentées avec une certaine souplesse, de façon à ne pas trop restreindre les concepteurs dans l'expression de leur créativité. Ainsi, les exigences étant rarement précises, les jeunes architectes embauchés par l'Église catholique jouissent d'une grande liberté quant aux dessins de nouvelles églises<sup>25</sup>.

En résumé, la nouvelle liturgie génère des changements majeurs dans la conception des lieux de culte, et Notre-Dame-des-Champs s'inscrit tout à fait dans ce renouveau de l'architecture religieuse<sup>26</sup>.

---

<sup>20</sup> Claude Bergeron, *L'architecture des églises au Québec, 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 23.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>22</sup> Sophie Lamarche, *La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet : Un joyau du patrimoine moderne québécois*, Montréal, Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2017, p. 21.

<sup>23</sup> Claude Bergeron, *op. cit.*, p. 27.

<sup>24</sup> Commission diocésaine de liturgie de Montréal, *La construction des églises : Directoire pastoral*, Montréal, Éditions Fides, 1965, p. 24.

<sup>25</sup> En donnant ainsi carte blanche aux architectes, ceux-ci dessinent bien souvent des bâtiments aux formes complètement atypiques, comme c'est le cas avec l'église qui nous intéresse.

<sup>26</sup> Les prescriptions en lien avec le renouvellement liturgique, évoquées précédemment, se reflètent dans l'église même.

## Les architectes : D'Astous et ses collaborateurs

Roger D'Astous (1926-1998) fait partie de ces architectes québécois qui ont su marquer le XX<sup>e</sup> siècle. Il est selon plusieurs l'un des plus brillants et doués de sa génération. Figure incontournable de l'architecture moderne au Québec, il réalise au cours de sa carrière une quarantaine de résidences, 12 églises et de nombreux bâtiments publics et commerciaux. On lui doit, entre autres, certains bâtiments emblématiques de Montréal comme le Village olympique, réalisé en collaboration avec l'architecte Luc Durand (1929-2018), et l'hôtel Château Champlain (aujourd'hui le Marriott Le Château Champlain), conçu avec son associé de longue date Jean-Paul Pothier (1928-1968). Malgré la place importante qu'occupent ces deux bâtiments dans l'ensemble de son œuvre, D'Astous est avant tout considéré comme un architecte de maisons (d'abord) et d'églises (en second lieu)<sup>27</sup>. Il travaille principalement au Québec, et comme précisé par Étienne Desrosiers, réalisateur d'un documentaire portant sur l'architecte paru en 2016, D'Astous s'efforce toute sa carrière durant à créer une architecture nordique, adaptée au climat québécois.

### Une formation hors du commun

Roger D'Astous naît à Montréal le 3 mars 1926 d'une mère musicienne et d'un père employé du journal *La Presse*. Passionné par les avions, il pense d'abord faire carrière en aéronautique avant d'opter pour l'architecture. Il commence alors ses études à l'École des beaux-arts de Montréal en 1946 et obtient son diplôme en 1952. La même année, il décide d'aller poursuivre sa formation aux États-Unis auprès de Frank Lloyd Wright (1867-1959), l'un des plus grands architectes modernes américains.

Son passage à la Taliesin Fellowship, l'école d'architecture fondée en 1932 par Wright, dure en tout un an. Les enseignements sont offerts sur deux sites (Taliesin East au Wisconsin et Taliesin West en Arizona) à une communauté de *fellows* qui vivent, travaillent et étudient avec Wright. Ces apprentis reçoivent une formation globale, du dessin à la construction, et peuvent même être accompagnés de leurs familles. Roger D'Astous est le seul architecte québécois formé par Frank Lloyd Wright. Son passage à Taliesin est déterminant pour sa carrière et l'affiliation à l'architecte américain se perçoit dans l'ensemble de son œuvre<sup>28</sup>. À ce titre, le respect des principes de l'architecture organique en fait foi<sup>29</sup>.

Durant son année à Taliesin, D'Astous participe à la conception de deux édifices majeurs de Frank Lloyd Wright, à savoir le musée Guggenheim à New York (construit en 1959) et la tour Price en Oklahoma (achevée en 1956)<sup>30</sup>. À la fin de sa formation, Wright propose à D'Astous de rester à Taliesin pour travailler avec lui. Il décline cependant l'offre, exprimant à Wright que son souhait, ou plutôt sa mission, est de retourner construire des édifices au Québec. Il se sent alors redevable à tous ces gens au Québec qui ont fait des sacrifices pour qu'il se rende jusque-là<sup>31</sup>.



1. Roger D'Astous.

© K Film Amérique, s.d.

2. Roger D'Astous (gauche) au travail avec d'autres apprentis à Taliesin.

© CCA, 1952 ou 1953.

3. Frank Lloyd Wright et Roger D'Astous lors du 85<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'architecte américain.

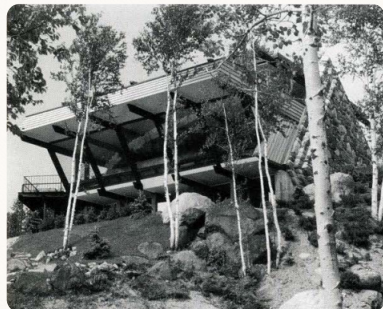
© CCA, 1953.



1



2



3



4

1. Église Notre-Dame-du-Bel-Amour (1955-1957).

© BANQ, vers 1960.

2. Maison Lussier (1963-1965).

© L'Enclume, 2017.

3. Maison Fridolin Simard (1959-1960).

© CCA, s.d.

4. Le Pavillon chrétien d'Expo 67 (1965-1967).

© Worldfairs, 1967.

## Les débuts

Le jeune architecte amorce sa carrière en 1955 en réalisant la résidence de Gaston Laurion à Laval-sur-le-Lac. Sa toute première église, Notre-Dame-du-Bel-Amour, voit le jour deux ans plus tard à Cartierville dans le nord de Montréal<sup>32</sup>. C'est à partir de 1959 qu'il commence sa collaboration avec l'architecte Jean-Paul Pothier : celle-ci se poursuivra jusqu'en 1968. D'Astous agit à titre de concepteur principal alors que Jean-Paul Pothier, de son côté, s'implique davantage sur le plan technique et dirige l'atelier<sup>33</sup>. La principale réalisation de Pothier demeure l'édifice de l'Ordre des ambulanciers de Saint-Jean, érigé en 1968 à l'angle de la rue Saint-Denis et du boulevard de Maisonneuve à Montréal<sup>34</sup>. C'est avec lui que D'Astous réalise la quasi-totalité de ses églises ; toutes sauf la première, pour être précis. Elles occupent d'ailleurs une place privilégiée dans son œuvre. Il mentionne même, dans une entrevue réalisée dans le cadre de l'émission *Gros plan* à Radio-Canada en 1970, que les églises représentent le plus beau défi à réaliser pour un architecte<sup>35</sup>.

## Une période faste pour la construction au Québec : 1950 et 1960

Dans le contexte de la multiplication des paroisses dans la grande région de Montréal, dans les années 1950 et 1960, la banlieue est un terreau fertile à la construction de nouvelles églises, et l'architecture religieuse représente l'un des corpus les plus facilement accessibles aux architectes québécois francophones<sup>36</sup>. Roger D'Astous sait alors tirer son épingle du jeu avec brio : entre 1955 et 1968, il réalise pas moins de 10 églises au Québec. Cette période est importante, non seulement pour sa production de lieux de culte, mais aussi pour l'ensemble de son œuvre. C'est à cette époque qu'il dessine certains de ses projets les plus remarquables. À ce titre, notons l'hôtel Château Champlain, complété en 1966 au centre-ville de Montréal<sup>37</sup>, et une série de résidences privées – puisque, rappelons-le, il est avant tout reconnu comme un concepteur de maisons individuelles<sup>38</sup>. Parmi celles-ci, mentionnons la maison de l'entrepreneur Fridolin Simard, complétée en 1960 au bord du lac Masson à Estérel ; la résidence de Gérald Gohier, construite en 1962 dans la même municipalité ; et la maison du comédien Doris Lussier, achevée en 1965 à Saint-Bruno.

Durant les années 1960, un vent de renouveau souffle sur le Québec : la Révolution tranquille bat son plein, et cette grande période d'effervescence artistique, économique et politique se perçoit aussi sur les chantiers de construction. C'est l'ère des grands projets et de la consécration de la modernité au Québec. Roger D'Astous contribue alors à deux des plus importants ouvrages du XX<sup>e</sup> siècle à Montréal, à savoir le métro et l'Exposition universelle de 1967. Il réalise la station de métro Beaubien en 1966<sup>39</sup> ainsi que le pavillon Centre du Commerce international et le pavillon Chrétien dans le cadre d'Expo 67. À la fin des années 1960, D'Astous traverse cependant une première période éprouvante. Son associé Jean-Paul Pothier décède prématurément en 1968<sup>40</sup> et les commandes post-Expo 67 se font très rares.

## Un dernier projet d'envergure

La décennie suivante est surtout marquée par la construction du Village olympique (1976), un grand projet réalisé avec son associé du moment l'architecte québécois Luc Durand<sup>41</sup>. Les deux hommes se sont rencontrés dans le cadre d'Expo 67 alors que Durand réalisait le pavillon du Québec en collaboration avec la firme Papineau Gérin-Lajoie Le Blanc architectes. Ce grand projet donne un nouveau souffle à la carrière de D'Astous. Tout comme l'hôtel Château Champlain, le Village olympique se démarque du reste de sa production par son envergure. Ces deux œuvres sont exceptionnelles dans la mesure où, généralement, D'Astous réalise surtout des bâtiments aux dimensions modestes. Bien que le Village olympique représente une réalisation phare dans la production de l'architecte, le scandale financier et politique qui en découle a comme conséquence d'ébranler sa carrière, et ce, même s'il est blanchi de l'affaire<sup>42</sup>.

## Un rythme plus lent : les décennies 1980 et 1990

Au courant des années 1980, l'impact du scandale se fait toujours sentir : le rythme de production de Roger D'Astous ralentit considérablement, et les commandes qu'il reçoit sont presque exclusivement des résidences privées, qu'il réalise tranquillement, une à la fois. La récession économique des années 1980 est aussi en partie responsable de ce ralentissement. Il parvient tout de même à concevoir quelques maisons d'une originalité renouvelée comme la résidence solaire Corbeil (1984-1988)<sup>43</sup> à L'Île-Cadieux ou la résidence Gélinas (1988) à Bromont<sup>44</sup>, mais on est bien loin du rythme effréné des chantiers du début des années 1960.

D'Astous poursuit sa pratique jusqu'à son décès en 1998. L'audace et la qualité de son travail ont profondément marqué le corpus architectural québécois du XX<sup>e</sup> siècle. Le caractère novateur de ses projets le place parmi les architectes les plus notoires du Québec. En ayant contribué à sa manière à façonner le Québec moderne, il s'inscrit parmi les artisans de la Révolution tranquille.

<sup>27</sup> Claude Bergeron, *Roger D'Astous architecte*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 43.

<sup>28</sup> Yves Deschamps, « Roger D'Astous. Indépendance : itinéraire d'un architecte », *ARQ : la revue des membres de l'Ordre des architectes du Québec*, [s.v.], n° 60, avril 1991, p. 15.

<sup>29</sup> Par exemple, l'utilisation récurrente de matériaux locaux (bois, pierre des champs) et de formes qui se fondent dans leur environnement.

<sup>30</sup> *Roger D'Astous*, [Enregistrement vidéo], réalisateur : Étienne Desrosiers, Montréal, Productions 7<sup>e</sup> vague, 2016, 103 min.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Il réalise cette église en association avec la firme Robillard, Jetté et Beaudouin. La fabrique lui impose de s'associer à un bureau reconnu en raison de son manque d'expérience.

<sup>33</sup> Claude Bergeron, *op. cit.*, p. 34.

L'hôtel Château Champlain en construction (1964-1966).



© Ville de Montréal, 1966.

Le Village olympique (1974-1976).



© CIO, 1976.

<sup>34</sup> Ce bâtiment fut profondément altéré dans les années 1980.

<sup>35</sup> Wilfrid Lemoine, « Roger D'Astous, architecte », [Entrevue], *Gros plan*, Radio-Canada, 22 juillet 1970. [curio-ca.res.banq.qc.ca/fr/catalogue/6c7ecd8-9703-4ff4-b23b-025ec3eaf76e]. (Consulté le 16 mars 2023).

<sup>36</sup> Les ecclésiastiques préfèrent solliciter les architectes francophones catholiques, tandis que les commandes d'édifices commerciaux et industriels sont pour leur part principalement destinées aux architectes anglophones.

<sup>37</sup> Il s'agit, avec ses 38 étages, du premier gratte-ciel réalisé par un Québécois. Ce titre lui revient si l'on considère que l'autre édifice de grande hauteur dessiné par un architecte québécois avant lui, le siège social d'Hydro-Québec, conçu par Gaston Gagnier, n'est pas assez haut avec ses 24 étages pour être qualifié de gratte-ciel. Inauguré en 1962, il porte aujourd'hui le nom d'édifice Jean-Lesage.

<sup>38</sup> Dans l'ensemble de sa production, les maisons représentent le type de construction le plus constant et le plus abondant.

<sup>39</sup> L'une des particularités du métro de Montréal est de proposer un concept différent pour chacune des stations. C'est dans ce contexte que D'Astous et Pothier peuvent dessiner chacun leur station : Beaubien pour D'Astous et Laurier pour Pothier.

<sup>40</sup> Il était âgé de 40 ans seulement.

<sup>41</sup> Tout comme D'Astous, Durand s'exile pour compléter sa formation. Il part étudier en Suisse en 1951 auprès de Pierre Jeanneret, un proche de Le Corbusier, où il apprend les principes du Style international. Ils proviennent donc d'écoles de pensée différentes : l'une promouvant une architecture facilement reproductible, indépendamment du contexte ; et l'autre, réfléchie en fonction de l'environnement dans lequel elle s'insère. Peu importe cette différence, la collaboration entre les deux hommes s'avère fluide et féconde. Ils partagent, entre autres, la même affinité pour le bois et les belles matières.

<sup>42</sup> Claude Bergeron, *op. cit.*, p. 27.

<sup>43</sup> Maison construite en 1984 aussi connue en tant que résidence Silbert, du nom du deuxième propriétaire qui commanda un agrandissement à D'Astous en 1988.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 28.

## L'église Notre-Dame-des-Champs

### La construction (1962-1963) et l'inauguration

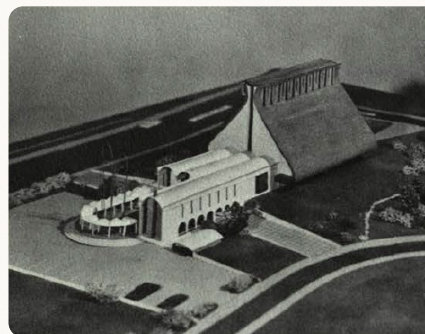
En 1959, alors que le boom résidentiel bat son plein et que la population de la pointe augmente, la fabrique de la paroisse Notre-Dame-Des-Champs achète à Iberville Construction inc. le terrain vacant adjacent à l'école Jean XXIII pour y construire l'église Notre-Dames-des-Champs. De nombreux architectes présentent leur projet devant les syndicats, mais c'est finalement celui de D'Astous et Pothier qui est retenu, et les travaux débutent en 1962<sup>45</sup>. Le choix de ce projet des plus originaux semble unanime<sup>46</sup>. Il s'agit également de la première église érigée sur le territoire de Repentigny depuis celle de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (1723-1725, agrandie de 1850 à 1852). Tous les offices peuvent être célébrés, pour la première fois dans l'église, le 6 octobre 1963, et la bénédiction de la pierre angulaire et des cloches a lieu les 10 et 19 mai 1964. Malgré un séjour à l'hôpital, le cardinal Paul-Émile Léger obtient la permission de son médecin de présider la bénédiction de l'église le 24 mai 1964<sup>47</sup>.

### Une architecture audacieuse

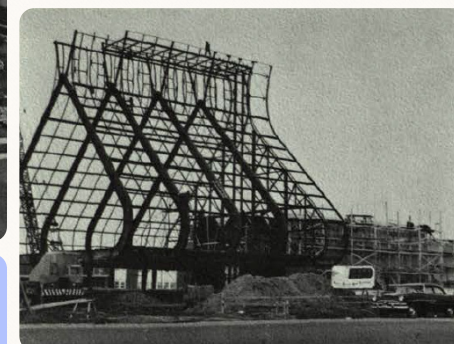
Comme le soulève Claude Bergeron, l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour à Montréal, achevée en 1957, permet vraisemblablement à Roger D'Astous de se faire un nom en tant que concepteur d'églises et elle pave le chemin aux suivantes<sup>48</sup>. Les églises de D'Astous ont la particularité d'être toutes distinctes les unes des autres<sup>49</sup>. Dans le cas de Notre-Dame-des-Champs, cette singularité se manifeste notamment par l'utilisation d'une structure d'acier camouflée. L'architecte, qui a plutôt l'habitude de laisser l'ossature de ses églises apparente et d'employer des matériaux comme le béton ou le bois lamellé-collé, opte ici pour une charpente légère en acier. En effet, la nature du sol de Repentigny, composé d'une épaisse couche de glaise, ne pouvait supporter une structure lourde en maçonnerie ou en béton sans nécessiter de profondes et coûteuses fondations<sup>50</sup>.

En bon disciple de Frank Lloyd Wright, D'Astous a l'habitude d'ancrer solidement ses bâtiments au sol<sup>51</sup>. Mais soulignons ici, comme autre particularité, que l'église Notre-Dame-des-Champs est plutôt déposée sur la salle paroissiale. Ainsi ancrée sur ce qui lui fait office de socle, l'église semble flotter au-dessus du sol. Ces salles, généralement aménagées au sous-sol sous la nef, ont tendance à être plutôt sombres. Mais ici, à Notre-Dame-des-Champs, la majeure partie de la salle paroissiale se trouve hors du sol, ce qui permet de créer le dégagement nécessaire pour la munir de 10 grandes fenêtres qui inondent l'espace de lumière naturelle.

1



2



3



4

1. Maquette de l'église Notre-Dame-des-Champs.

© Paroisse Notre-Dame-des-Champs, s.d.

2. La charpente d'acier de l'église.

© Paroisse Notre-Dame-des-Champs, s.d.

3. L'église en construction, août 1963.

© Germaine Rouleau, 1963.

4. La silhouette atypique de l'église. Vue arrière.

© BANQ, s.d.



1. Abside et toiture en arc infléchi.

© CPRQ, 2023.

2. Solin en cuivre.

© CPRQ, 2023.

3. Église Notre-Dame-des-Champs. Vue avant.

© Andréane Beloin (MCC), 2017.

4. Fenêtres au niveau du faîte.

© CPRQ, 2023.

## Une œuvre d'exception

Ces caractéristiques font de l'église un objet singulier dans l'œuvre de D'Astous, mais aussi dans l'ensemble de la production architecturale de lieux de culte au Québec. Il s'agit d'une œuvre exceptionnelle dont les formes suscitent toutes sortes d'interprétations allant de la lyre du roi David à une coque de navire en passant par une burette ou encore des mains jointes en prière. Elle est également comparée, plus familièrement cette fois-ci, à une sacoche.

## Description

L'église se distingue de son environnement bâti à la fois par sa forme inédite et son volume. En effet, malgré ses dimensions somme toute modestes, elle est située dans un quartier de faible densité composé majoritairement de bungalows. En s'élançant bien au-dessus des résidences qui l'entourent, sa toiture agit comme un point de repère dans le secteur<sup>52</sup>. Le bâtiment fait également partie d'un îlot composé de l'école primaire Jean XXIII et d'un parc. Sa parcelle est irrégulière et se déploie le long du boulevard Iberville. L'implantation de l'édifice est parallèle à ce boulevard.

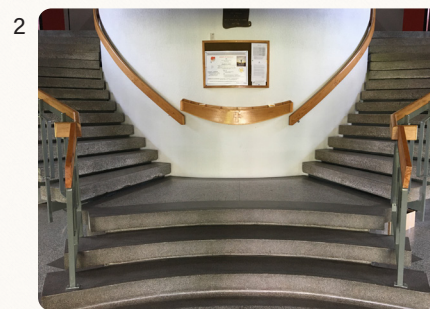
L'église est composée de trois volumes aux formes distinctes, à savoir le presbytère, l'abside et la nef. À l'extrémité est, on retrouve le presbytère qui se décline en trois travées rectangulaires de longueur variée et revêtues de stuc. L'abside, située à l'autre extrémité, présente quant à elle une forme demi-sphérique en saillie recouverte de cuivre et de bardeau de cèdre. Enfin, la nef et sa dynamique silhouette en arc infléchi se trouvent au milieu de ces deux composantes. La toiture-mur de la nef est entièrement recouverte de bardeaux de cèdre et les solins sont en cuivre. Sur l'ensemble de ces trois volumes, les formes courbes et les angles arrondis prédominent. Mentionnons également que l'organisation longitudinale de l'église et de son presbytère est plutôt originale.

Devant l'église se trouve un portique composé d'une arcade en acier qui se déploie en forme de J, autour d'un jardin<sup>53</sup> à l'intérieur duquel se situe le clocher. Celui-ci est composé de quatre fines arches d'acier comprenant chacune une cloche, et son plan en croix repose sur un socle en pierre des champs<sup>54</sup>. La figure de l'arche (ou de la demi-lune) présente sur le portique et le clocher est récurrente sur l'ensemble du bâtiment. Ainsi, les fenêtres du presbytère et de la salle paroissiale adoptent cette forme, et il en va de même pour le toit du garage adjacent au presbytère. En ce qui a trait à la nef, le rectangle a été retenu pour la forme des fenêtres. Très peu d'ouvertures percent la nef : seuls un étroit bandeau vertical et 20 lucarnes, situées au niveau du faîte de la toiture, permettent à la lumière naturelle de pénétrer dans la salle de culte. Le parvis de l'église se trouve sous les trois travées du presbytère. Deux ouvertures latérales permettent d'y accéder depuis les stationnements. Il s'agit d'un espace (ou passage) couvert parsemé de colonnes qui donne sur le jardin.

Deux volumes se situent de part et d'autre de l'entrée principale, l'un est rectangulaire et l'autre cylindrique. Le premier accueille un ascenseur aménagé en 2003 et le second, un autel de dévotion.

Une fois entré dans le narthex (vestibule transversal), on se trouve devant un escalier en fer à cheval qui conduit à la salle de culte et aux deux passerelles permettant d'accéder au presbytère et à l'ascenseur. Le narthex est surplombé par trois voûtes en plein cintre recouvertes de lambris de cèdre<sup>55</sup>. La salle paroissiale, localisée sous la nef, est accessible depuis le narthex par des portes situées sous les passerelles. L'escalier se déploie autour d'un volume courbe qui logeait autrefois le baptistère et qui fait maintenant office de local dédié à la pastorale. Au bout de cet escalier se trouvent quatre séries de portes rouges qui mènent à la nef. Cette dernière est disposée selon un plan carré et comporte un vaisseau unique. La luminosité de cet espace est remarquable considérant le nombre limité de fenêtres qu'il possède. L'enduit blanc acoustique, qui recouvre les murs aveugles (sans fenêtre) latéraux, permet de refléter la lumière naturelle provenant des lucarnes qui couronnent la nef<sup>56</sup>. En glissant ainsi le long des parois, la lumière du jour nous révèle que les surfaces sont légèrement pincées aux endroits où se trouvent les éléments structuraux. Il s'agit de l'un des rares indices qui nous laissent deviner la présence de l'ossature. L'éclairage zénithal, c'est-à-dire naturel et qui provient du haut, permet de mettre en valeur l'étroit plafond peint en bleu clair qui se déploie sur toute la longueur de la nef.

Au pied des murs aveugles, on trouve des panneaux de contreplaqué incurvés derrière lesquels est dissimulé l'éclairage artificiel<sup>57</sup>. Ces panneaux épousent la forme des parois et sont surmontés du chemin de croix dont la sobriété est à l'image du décor de l'église. À l'instar des voûtes du presbytère, les murs est et ouest de la nef sont revêtus de lambris de cèdre. Sur le mur est, à l'arrière de la nef, se situent le local de pastorale et les confessionnaux<sup>58</sup>. Sur le mur opposé, qui se dresse devant l'assemblée, on trouve de part et d'autre du sanctuaire l'orgue et l'autel du Saint-Sacrement dont le baldaquin reprend la forme de l'arche. Le sanctuaire est encastré dans une voûte en cul-de-four (forme de quart de sphère) lambrissée de cèdre. Le plancher y est recouvert d'un tapis rouge Du Maurier, soit l'une des trois couleurs fétiches de D'Astous<sup>59</sup>. Ce même tapis couvre une partie du mobilier liturgique dessiné par l'architecte<sup>60</sup>. La table de communion, l'autel secondaire et le maître-autel, qui domine le chœur du haut de son podium, sont tous composés de granit noir poli. L'éclairage du sanctuaire est assuré par des luminaires installés à l'endroit où l'on trouvait autrefois un bandeau de puits de lumière. Enfin, deux discrets escaliers conduisant à la salle paroissiale se situent de chaque côté du sanctuaire.



1. La nef.  
© CPRQ, 2023.

2. L'escalier du narthex.  
© CPRQ, 2023.

3. Le sanctuaire et l'orgue.  
© CPRQ, 2023.

4. Le reflet de la lumière sur les parois de la nef.  
© BANQ, s.d.

5. Le plafond de la nef.  
© CPRQ, 2023.

## Constantes et précédents

Bien que Notre-Dame-des-Champs se distingue des autres églises de Roger D'Astous, notamment par l'utilisation d'une structure d'acier (par contrainte et non par choix) et la dissimulation de cette dernière, elle présente tout de même certaines similitudes avec celles-ci. On peut penser à l'éclairage zénithal de l'église Saint Edmund of Canterbury à Beaconsfield qui, à l'instar de Notre-Dame-des-Champs, est produit par le percement de plusieurs lucarnes au sommet de sa toiture. La rusticité de Notre-Dame-des-Champs est un attribut qui se retrouve sur la majorité des églises conçues par Roger D'Astous. Dans le cas qui nous intéresse, ce trait de caractère est en partie attribuable au bardeau de cèdre, mais aussi à l'utilisation des moellons en pierre des champs (maçonnerie) et des lambris de bois comme revêtement intérieur. D'ailleurs, la pierre et le bois font partie des matériaux de prédilection de D'Astous et ils ont été largement employés autant sur ses églises que ses résidences. Aussi, il est important pour D'Astous de maintenir le soleil du matin dos aux fidèles et dirigé vers l'autel, de manière à ne pas aveugler l'assistance<sup>61</sup>. Ce principe, appliqué dans toutes les églises de D'Astous, se reflète à Notre-Dame-des-Champs avec la bande verticale vitrée qui est exposée du côté est.

## Sources d'inspiration : des parentés possibles

Étant donné la singularité de l'église Notre-Dame-des-Champs, il est difficile d'identifier des bâtiments similaires qui auraient pu servir d'inspiration à D'Astous. Toutefois, comme soulevé par l'architecte et étudiante à l'École de design de l'UQAM, Catherine Lamarre, l'église Notre-Dame-des-Champs possède tout de même certaines affinités avec l'église Saint-Raphaël (1960) à Jonquière de l'architecte Evans Saint-Gelais (1928-2012)<sup>62</sup>. On peut notamment penser à l'éclairage zénithal de la nef, à l'imposante toiture-mur dépourvue de fenêtres et aux parois blanches qui viennent marquer la présence de la structure d'acier à l'intérieur de la salle de culte, de la même manière qu'à Notre-Dame-des-Champs. Claude Bergeron avance que Notre-Dame-des-Champs est la version baroque et flamboyante d'un type d'églises à plan longitudinal et à façade triangulaire construites au début des années 1960<sup>63</sup>. Parmi les autres églises appartenant à ce groupe, notons Sainte-Jeanne-d'Arc à Montréal (1960-1961) et Notre-Dame-de-la-Guadeloupe (1962) à Gatineau. L'église Saint-Raphaël demeure toutefois celle qui présente le plus de points communs avec Notre-Dame-des-Champs. Néanmoins, malgré les similitudes, il reste difficile de savoir s'il existe un véritable lien de parenté entre les deux bâtiments.

1



2



3



4

1. Église St. Edmund of Canterbury (1960-1961).

© Andréane Beloin (MCC), 2017.

2. Pierre des champs sur le presbytère de l'église Notre-Dame-des-Champs.

© CPRQ, 2023.

3. La nef de l'église Saint-Raphaël.

© Andréane Beloin (MCC), 2017.

4. Église Saint-Raphaël (1960).

© Andréane Beloin (MCC), 2017.

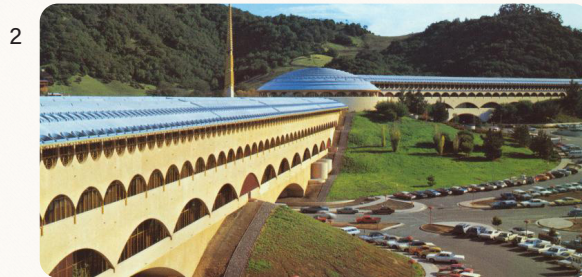


À l'extérieur du Québec, un certain rapprochement peut être établi également avec la Roofless Church de l'architecte américain Philip Johnson (1906-2005). Cette église à ciel ouvert a été réalisée en 1960 à New Harmony dans l'Indiana. Son revêtement en bardeau de cèdre et la forme de la petite structure qui abrite une sculpture font penser à l'abside de l'église Notre-Dame-des-Champs. L'idée de l'ouverture vers le ciel est aussi présente à Notre-Dame-des-Champs (de manière beaucoup moins explicite cependant) avec le trompe-l'œil du plafond peint en bleu clair. Un parallèle peut être dressé également entre la production de l'architecte américain Bruce Goff (1904-1982) et celle de D'Astous. Leur travail est imprégné d'une grande excentricité et ils ont tous les deux employé le bardeau de cèdre à maintes reprises dans leurs réalisations. La maison Ford, construite en 1947 à Aurora en Illinois, présente quelques similarités avec Notre-Dame-des-Champs. La plus évidente est celle des deux ailes abritant les chambres à coucher dont le volume rappelle de manière assez convaincante celui de l'abside<sup>64</sup>. Encore une fois, si une certaine ressemblance existe, rien ne peut prouver que l'église Notre-Dame-des-Champs est bel et bien inspirée de cette maison.

### Wright ou Nazareth : encore des hypothèses

Un bâtiment de Frank Lloyd Wright se démarque particulièrement lorsqu'il s'agit de dégager des ressemblances avec notre église. Le Marin County Civic Center, que Wright réalise vers la fin de sa carrière en 1957 à San Rafael en Californie, présente plusieurs éléments qui s'apparentent à Notre-Dame-des-Champs. Le revêtement de stuc, le rejet de l'angle droit et la répétition de l'arche et des formes en demi-lune sont toutes des caractéristiques partagées par les deux bâtiments. L'édifice de Wright est également composé de deux longues ailes dont les volumes font penser au presbytère de l'église.

Comme autre piste pour retracer les références de l'église, mentionnons un passage rédigé par le curé fondateur Armand Longpré dans le livret célébrant le 15<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, où il fait allusion à la région d'origine du Christ comme source d'inspiration pour l'église. Il émet l'hypothèse stylistique suivante : « L'architecte a voulu replacer dans son contexte les endroits où le Christ a vécu, en particulier Nazareth, cette ville habitée en grande partie par les Arabes ; un édifice de ce style cadrerait parfaitement dans tout le pays de la Palestine, et on devine déjà que le Christ s'y trouve tout à fait à l'aise<sup>65</sup>. » Il ajoute qu'il s'agit d'un « heureux mélange de style oriental : byzantin, espagnol, romain ou arabe<sup>66</sup>. » Cette hypothèse est intéressante, et il est vrai que certains éléments de l'église peuvent s'apparenter au langage architectural roman<sup>67</sup>, mais il demeure difficile de la vérifier puisqu'aucun document d'archives consulté ne permet de confirmer quelles étaient les réelles intentions de D'Astous. L'origine de la forme résolument inédite de l'église demeure un mystère.



1. Roofless Church (1960)

© Art Institute of Chicago, 2000.

2. Marin County Civic Center (1960-1962, 1966-1970).

© SF Station, s.d.

3. Ford House (1949).

© Hidden Architecture, s.d.

## Une église qui ne laisse personne indifférent

Cette ambiguïté, jumelée à l'allure figurative de l'œuvre, génère bon nombre d'interprétations de la part du public et de la critique. Comme le soulève Étienne Desrosiers dans son documentaire sur D'Astous, les multiples surnoms de l'église Notre-Dame-des-Champs n'ont toutefois jamais dérangé l'architecte. Au contraire, D'Astous soutenait que les surnoms donnés à un bâtiment valaient mieux qu'un édifice banal ignoré de tous. Malgré les surnoms, l'église n'a jamais été ridiculisée ou boudée par les paroissiens. Ceux-ci l'ont toujours appréciée et jalousement protégée, et des visites du chantier ont même été organisées lors de sa construction. En guise de témoignage de son appréciation générale, mentionnons que Micheline Valois D'Astous, la femme de l'architecte, a tenu à ce que ses obsèques y aient lieu, et ce, même si elle n'appartenait pas à cette paroisse<sup>68</sup>. Enfin, avec Saint-Maurice-de-Duverney à Laval, elle est l'église la plus connue et acclamée de l'œuvre de D'Astous.

L'église Notre-Dame-des-Champs. Vue arrière.



© CPRQ, 2023

<sup>45</sup> D'Astous est alors âgé de 35 ans.

<sup>46</sup> Armand Longpré, *Les quinze ans de Notre-Dame-des-Champs*, Repentigny, [s.é.], 1972, p. 16.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>48</sup> Claude Bergeron, *Roger D'Astous architecte*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 24.

<sup>49</sup> *Id.*, *L'architecture des églises au Québec, 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 252.

<sup>50</sup> Notons que c'est l'utilisation d'une charpente d'acier qui a rendu possible la forme atypique de l'église.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>52</sup> À l'époque, la tendance est plutôt aux églises basses qui respectent la ligne d'horizon établie par les bâtiments environnants.

<sup>53</sup> Cet aménagement de transition (qui fait office de placette) est encouragé par la réforme afin de permettre aux fidèles de se recueillir avant d'entrer dans l'église. Le concept initial de cet aménagement diffère de ce qui a finalement été construit. Selon les esquisses consultées au Centre canadien d'architecture, le presbytère devait au départ se développer autour d'une cour intérieure et adopter la forme d'un carré. Un livret rédigé par le curé Longpré à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse nous apprend que les modifications auraient été faites à la demande du cardinal Léger.

<sup>54</sup> Le socle comprenait autrefois un miroir d'eau.

<sup>55</sup> Ces voûtes correspondent aux travées du presbytère.

<sup>56</sup> Catherine Lamarre, *Église Notre-Dame-des-Champs, Repentigny*, travail effectué dans le cadre du cours DES7101, Montréal, Université du Québec à Montréal, École de design, 2022, p. 9.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Notons la réutilisation de la figure de la demi-lune pour l'ornement de ces deux composantes.

<sup>59</sup> Les autres couleurs sont le bleu royal et le jaune ocre.

<sup>60</sup> Il couvre les ambons ainsi que les socles des deux autels et de la table de communion.

<sup>61</sup> Claude Bergeron, *L'architecture des églises au Québec, 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 291.

<sup>62</sup> Catherine Lamarre, *op. cit.*, p. 21.

<sup>63</sup> Avec leur toiture à deux versants qui se prolonge vers le sol, ces églises rappellent à peu près la forme d'une tente.

<sup>64</sup> La maçonnerie de la maison est partiellement composée de moellons en verre, soit un matériau également employé par Roger D'Astous sur quelques-uns de ses bâtiments.

<sup>65</sup> Armand Longpré, *op. cit.*, p. 20.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Les voûtes et les fenêtres en plein cintre du presbytère en font foi.

<sup>68</sup> Conseil du patrimoine religieux du Québec, « Église Notre-Dame-des-Champs », *Inventaire des lieux de culte du Québec*, Montréal, [s. é.], 2003, p. 8.

## La toiture de l'église Notre-Dame-des-Champs

### L'utilisation du bardeau de cèdre

L'historien de l'architecture Yves Deschamps a déjà utilisé le terme « poilue » pour qualifier l'architecture de Roger D'Astous<sup>69</sup>. Il faisait référence à la place importante qu'accordait D'Astous aux textures et à sa manière de mettre en valeur l'expression franche des matériaux. La toiture en bardeau de cèdre de l'église Notre-Dame-des-Champs s'inscrit tout à fait dans cette « architecture poilue ». En fait, le bardeau de cèdre est un matériau récurrent dans l'œuvre de l'architecte, et il s'agit même de l'un de ses matériaux de prédilection : on le retrouve sur plusieurs de ses résidences où il est employé comme revêtement de mur ou bien en tant que couverture. Notre-Dame-des-Champs est, pour sa part, la seule église où D'Astous a eu recours à ce matériau. D'ailleurs, il contribue grandement à la singularité du bâtiment. L'utilisation des bardeaux de cèdre fait partie de la démarche de D'Astous visant à élaborer une architecture nordique, adaptée au contexte québécois.

### L'urgence du remplacement de la toiture

La couverture actuelle est en place depuis l'inauguration de l'église en 1963 et elle doit être remplacée, car elle se trouve dans un état de vétusté avancé. Des morceaux de bardeaux se détachent de l'édifice, et des traces d'infiltration ont commencé à apparaître dans la nef. La paroisse désire entreprendre les travaux de restauration, mais elle n'a pas les fonds nécessaires pour lancer le chantier. Il s'agit d'une opération qui s'avère coûteuse et complexe en raison de la grande surface à couvrir et de la forme particulière de la toiture. Le montant estimé de la restauration s'élève à environ 4 millions, et la somme à déboursier par la paroisse est fixée à 1,1 million après l'obtention d'une aide du gouvernement du Québec. Les travaux comprendront également la restauration des puits de lumière situés à la jonction du sanctuaire et de la nef. Ces ouvertures ont été bouchées au courant des années 1980 en raison d'infiltrations d'eau.

État des bardeaux de cèdre.



© CPRQ, 2023

<sup>69</sup> Yves Deschamps, « Roger D'Astous. Indépendance : itinéraire d'un architecte », *ARQ : la revue des membres de l'Ordre des architectes du Québec*, [s.v.], n° 60, avril 1991, p. 17.

# Annexe 1

## Églises réalisées par Roger D'Astous

### Québec



Notre-Dame-du-Bel-Amour,  
Montréal (Cartierville), 1955-1957.



L'Enfant-Jésus, Sorel-Tracy, 1960.



Saint-Rémi, Montréal (Montréal-Nord),  
1960-1961.



St. Edmund of Canterbury, Beaconsfield,  
1960-1961.



Saint-Maurice-de-Duvernay, Laval,  
1961-1962.



Notre-Dame-des-Champs, Repentigny,  
1962-1963.



Saint-Jean-Vianney, Montréal  
(Rosemont), 1962-1964.



Saint-René-Goupil, Montréal  
(Saint-Michel), 1963-1964.



Christ Memorial Lutheran, Montréal  
(NDG), 1964-1965.



Christ the Redeemer Lutheran, Montréal  
(DDO), 1967-1968.

### Ontario



Holy Family, Kingston, 1961.



St. John the Apostle, Ottawa, 1968-1969.

## Annexe 2

### Réalisations de Roger D'Astous avec bardeau de cèdre (liste non exhaustive)



Résidence Brault (1961),  
Cowansville



Église Notre-Dame-des-Champs (1962-1963),  
Repentigny



Maison Para-module ou Larose (1973),  
Lac-Guindon



Résidence A. Riccio (1976-1977),  
Laval-sur-le-Lac



Maison Jean Simard (1962-1963),  
Laval-sur-le-Lac



Maison Doris Lussier (1963-1965),  
St-Bruno-de-Montarville



Résidence Richard Gagné (1985),  
St-Anicet



Résidence Paul Gélinas (1985-1987),  
Bromont



Résidence Fred Snyder (1965-1966),  
Beaconsfield



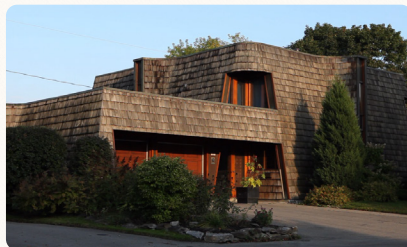
Pavillon chrétien, Expo 67 (1965-1967),  
Montréal



Résidence solaire Corbeil ou Silbert (1984-1988),  
Île Cadieux



Résidence Norbert Gagné (1986-1988),  
Lac Memphrémagog



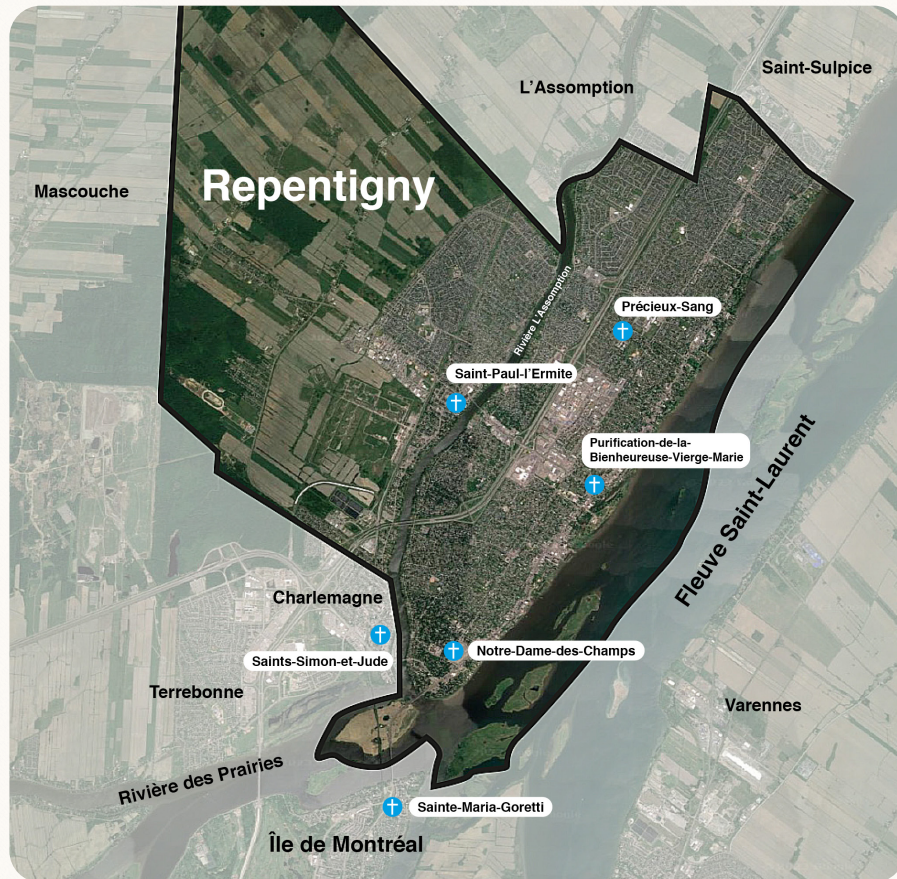
Résidence Cadieux (1968),  
Valleyfield



Maison Frigon-Delorme (1997-2000),  
Lac Memphrémagog

## Annexe 3

### Paroisses du Diocèse de Montréal dans les alentours de Repentigny



© Google Maps, 2023.

## Bibliographie sommaire

### Le développement du quartier

Atelier d'histoire de Repentigny, *Repentigny, 350 ans d'histoire à découvrir : 1670-2020*, Repentigny, Ville de Repentigny, 2020, 52 p., ill.

Deschamps, Laurent, *Famille Deschamps de la pointe de Repentigny*, L'Assomption, Point du jour, 2018, 494 p., ill.

Roy, Christian, *L'histoire de Repentigny*, Joliette, Société d'histoire de la MRC de l'Assomption, 1995, 302 p., ill.

### Les architectes

Bergeron, Claude, *Roger D'Astous architecte*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 234 p., ill.

D'Astous, Roger, « Souvenir de Taliesin, 1952-1953 », *ARQ : la revue des membres de l'Ordre des architectes du Québec*, [s.v.], n° 60, avril 1991, p. 27.

Deschamps, Yves, « Roger D'Astous. Indépendance : itinéraire d'un architecte », *ARQ : la revue des membres de l'Ordre des architectes du Québec*, [s.v.], n° 60, avril 1991, p. 14-17.

Lemoine, Wilfrid, « Roger D'Astous, architecte », [Entrevue], *Gros plan*, Radio-Canada, 22 juillet 1970. [curio-ca.res.banq.qc.ca/fr/catalogue/6c7ecdf8-9703-4ff4-b23b-025ec3eaf76e]. (Consulté le 16 mars 2023).

*Roger D'Astous*, [Enregistrement vidéo], réalisateur : Étienne Desrosiers, Montréal, Productions 7<sup>e</sup> vague, 2016, 103 min.

### L'église Notre-Dame-des-Champs

Bergeron, Claude, *L'architecture des églises au Québec, 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 383 p., ill.

Conseil du patrimoine religieux du Québec, « Église Notre-Dame-des-Champs », *Inventaire des lieux de culte du Québec*, Montréal, [s. é.], 2003, 20 p.

Lamarre, Catherine, *Église Notre-Dame-des-Champs, Repentigny*, travail effectué dans le cadre du cours DES7101, Montréal, Université du Québec à Montréal, École de design, 2022, 23 p.

Lamy, Laurent, *L'architecture contemporaine au Québec : 1960-1970*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1983, 179 p., ill.

Longpré, Armand, *Les quinze ans de Notre-Dame-des-Champs*, Repentigny, [s.é.], 1972, 20 p., ill.

Roger D'Astous (architecte), « Église et presbytère pour la paroisse Notre-Dame-des-Champs, 1961-1963 », 77 documents photographiques et 15 dessins, Série : Projets d'architecture, 1955-1998 (AP060.S3.D50), Centre Canadien d'Architecture, fonds Roger D'Astous.

[s.a.], « Église Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, Québec, 1963 », *ARQ : la revue des membres de l'Ordre des architectes du Québec*, [s.v.], n° 60, avril 1991, p. 18-19.

Varry, Jacques, « Église Notre-Dame-des-Champs, Repentigny », *Architecture Bâtiment Construction*, vol. 18, n° 211, novembre 1963, p. 42-46.

### Le bardeau de cèdre

Quirion, Patrick et Mireille Brulotte, *Toit. Bois. Bardeau : guide technique*, Québec, Les Publications du Québec, 2016, 193 p., ill.

### La réforme liturgique

Commission diocésaine de liturgie de Montréal, *La construction des églises : Directoire pastoral*, Montréal, Éditions Fides, 1965, 60 p.

Lamarche, Sophie, *La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet : Un joyau du patrimoine moderne québécois*, Montréal, Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2017, 75 p., ill.

Roguet, A-M., *Construire et aménager les églises*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1965, 123 p.

### Photographie aérienne

Ministère des Ressources naturelles. (1977). Q77886-015-1977-0. [photographie aérienne]. Gouvernement du Québec. Photocartothèque québécoise.